

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

Travail – Justice – Solidarité

-----  
**Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique**  
-----

**Unité de Gestion du Projet**

**Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE LOCAL (E) DES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES POUR LE PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE / PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (DTFA/ WARDIP).**

**Date de début : 22 / Janvier / 2024 ; Date limite : 12 / Février / 2024**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Spécialiste Local (e) des Services Financiers Numériques au compte du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP).**
2. L'objectif de développement du programme est d'accroître l'accès aux services haut débit et numériques grâce au développement et à l'intégration des marchés numériques dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il permettra ainsi au Gouvernement de créer des infrastructures pour le développement du numérique, garantir un accès au haut débit à tous pour accélérer la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées autour des cinq (5) composantes ci-dessous :

❖ **Composante 1 : Développement et intégration du marché de la connectivité**

Cette composante soutient les réformes visant à réduire les obstacles liés à la fourniture de services de télécommunications transfrontaliers par le biais de marchés ouverts ainsi qu'au déploiement d'infrastructures de connectivité à large bande dans le cadre d'une approche MFD. Cette composante vise à favoriser la concurrence dans le secteur des télécommunications, la baisse des coûts d'accès à internet, etc.

❖ **Composante 2 : Développement et intégration du marché des données**

Cette composante permet l'échange, le stockage et le traitement sécurisés des données à travers les frontières pour soutenir le déploiement régional et l'accès aux services, à l'innovation et à l'infrastructure basée sur les données par la réduction des restrictions régionales sur la libre circulation des données et l'augmentation des investissements dans ce domaine. Un marché des données plus intégré en Afrique de l'Ouest pourrait stimuler l'innovation et améliorer l'analyse des données, ce qui se traduirait par des avantages économiques et sociaux importants et des gains d'efficacité dans pratiquement tous les secteurs. Conformément aux objectifs régionaux, cette composante pourrait éventuellement inclure un soutien aux objectifs nationaux qui seraient essentiels pour tracer la voie de l'intégration.

❖ **Composante 3 : Développement et intégration du marché en ligne**

Cette composante soutient le développement et l'intégration du marché en ligne, ce qui créera un environnement propice à la fourniture et à l'accès transfrontaliers de biens ou de services numériques. Cette composante aiderait les gouvernements, les entreprises et les citoyens des pays participants à accéder et à

fournir des services privés et publics en ligne, ainsi qu'à effectuer des achats en ligne de manière transparente à partir de n'importe où dans la région.

#### ❖ **Composante 4 « Gestion du projet »**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités.

#### ❖ **Composante 5. « Composante d'intervention d'urgence contingente CERC. »**

En reconnaissance de la vulnérabilité actuelle de la région et des pays aux chocs, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) est ajoutée à la structure du projet pour fournir un soutien aux pays participants pour répondre rapidement aux crises et aux urgences, y compris les catastrophes climatiques et naturelles et les urgences de santé publique.

Elle aura une valeur initiale nulle mais pourra être financée pendant la mise en œuvre du projet pour permettre une réponse agile aux événements émergents, avec des fonds redirigés depuis d'autres composantes. L'inclusion du CERC au stade de la préparation, bien qu'avec un financement nul, offre la flexibilité nécessaire pour répondre à une urgence imminente ou réelle (telle que la COVID-19). Les dépenses de réponse à la crise pourraient couvrir, par exemple, la facilitation des paiements d'urgence aux groupes vulnérables de la population en utilisant l'argent mobile ; assurer la continuité des activités des fonctions gouvernementales essentielles, lorsque les fonctionnaires sont tenus de continuer à travailler à domicile ; ou le soutien aux MTPE, en particulier les plus touchées, pour résoudre leurs problèmes de liquidité immédiats, réduire les licenciements et éviter les faillites.

Le CERC n'est pas censé financer des travaux de génie civil pouvant induire des risques et/ou des impacts environnementaux et sociaux négatifs.

### **3. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif de la mission est d'acquérir une expertise pour assister l'Unité de Gestion du Projet (UGP) dans l'exécution des opérations relatives à la préparation et la mise en œuvre de la composante 4 du projet WARDIP-Guinée.

De manière plus spécifique, l'expert en services financiers numériques soutiendra le projet dans la mise en œuvre de la composante développement et intégration du marché en ligne, qui comprend les sous-composantes suivantes :

1. Adoption du numérique pour l'intégration régionale : commerce électronique, entrepreneuriat numérique et compétences numériques
2. Accès et utilisation des services financiers numériques
3. Services gouvernementaux numériques pour l'intégration régionale

A cet effet, le/la spécialiste des services financiers numériques travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de tutelle et toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre effective des activités de la composante

### **4. MISSION DU CONSULTANT**

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, l'Expert des services financiers numériques participera à la mise en œuvre et l'exécution des activités de la composante 4.

- Le spécialiste sera également responsable de la coordination entre les parties prenantes sur les questions de Services Financiers Numériques (SFN) ;
- Fournir des conseils sur les dispositions politiques affectant les services financiers numériques et développer des documents de politique sur les problèmes clés nécessitant une attention de haut niveau ;
- Soutenir le développement de stratégies claires et détaillées pour le développement des services financiers numériques, en mettant l'accent sur les populations financièrement vulnérables ;

- Revoir, commenter et assurer la qualité technique des livrables liées aux activités en charge de promouvoir l'accès et utilisation des services financiers numériques tels que l'étude de faisabilité pour la mise en place du payment gateway (e-payment), dont l'architecture des paiements et de son environnement réglementaire, l'identification des besoins et des préférences de l'offre de technologies ainsi que de la demande des clients potentiels, l'évaluation des concurrents et fournisseurs existants, et l'identification des barrières et des opportunités pour le succès du projet ;
  - Rédiger des TdRs et apporter un appui technique aux SPM pour la préparation des documents de passation de marché ;
  - En lien avec la BCRG, fournir des conseils sur les questions réglementaires et de conformité liées aux services financiers numériques, telles que la confidentialité des données et la sécurité des transactions ;
  - Identifier et évaluer les risques associés à la mise en œuvre du projet, tels que les risques réglementaires, financiers et opérationnels. Le spécialiste devrait travailler avec d'autres professionnels et spécialistes, tels que des avocats et des experts en conformité réglementaire, pour évaluer et atténuer ces risques ;
  - Engager des discussions avec les banques, les institutions de microfinance, les opérateurs de réseaux mobiles et d'autres institutions du secteur financier, pour augmenter la commodité des paiements numériques pour l'utilisateur final, ainsi que l'accessibilité des services ;
  - Soutenir le partage des connaissances et des meilleures pratiques, permettant l'acquisition de perspectives et de connaissances spécifiques au secteur, partager les leçons apprises et les meilleures pratiques avec les principales parties prenantes pour positionner WARDIP en Guinée comme un projet clé pour promouvoir l'inclusion financière ;
  - Contribuer à la gestion des connaissances des SFN en menant le développement et la diffusion de matériel de formation, identifiant les opportunités d'apprentissage parmi les pairs ; diffuser les leçons apprises et les meilleures pratiques en SFN en particulier pour les jeunes, les femmes et les populations vulnérables ;
- Appuyer l'expert S&E de la PIU en développant des métriques de suivi et évaluer le degré de réalisation de l'objectif de développement du projet (PDO) et de ses indicateurs. Cela comprend la collecte de données, l'analyse des résultats et l'identification des opportunités d'amélioration.

## **5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**

Pour mener à bien cette mission, le Spécialiste en services financiers numériques du projet devra avoir les qualifications minimales ci-dessous. Il sera sélectionné sur une base concurrentielle et basé à Conakry dans les locaux du Projet avec des déplacements fréquents sur les locaux des parties prenantes.

### **Diplôme :**

Le / la Spécialiste doit avoir un diplôme de niveau Bac + 5 en comptabilité, affaires, finance, économie ou dans un domaine connexe. Une spécialisation ou une certification dans le domaines suivants (systèmes de paiement, monnaie mobile, services financiers numériques) serait préférable mais non requis.

### **Expérience :**

- Au moins 5 ans dans le développement actuel des services financiers numériques, y compris la monnaie mobile, les portefeuilles mobiles et les paiements ;
- Au moins 5 ans expérience démontrées dans des paiements électroniques et des services financiers numériques ;
- Connaissance des dispositions politiques et juridiques/réglementaires en Guinée et dans la région liée aux paiements électroniques et aux services financiers numériques ;
- Compétences solides en planification et en exécution pour gérer, mettre en œuvre et superviser les activités du projet ;
- Compétences avérées en matière d'engagement des parties prenantes et expérience prouvée de travail sur la recherche de solutions innovantes pour la gestion de projet ;

- Capacité prouvée à fonctionner efficacement en tant que membre d'équipes multidisciplinaires et multiculturelles et à résoudre les conflits de manière constructive ;
- Capacité à établir et à maintenir des relations de travail efficaces avec diverses institutions, parties prenantes, employés, autres départements, fournisseurs et le public.

## 6. DURE E DE LA MISSION ET RESIDENCE DU CANDIDAT

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin des activités de la composante 4 du projet.

La première année du contrat comporte une période probatoire de six (6) mois

## 7. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marches de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent soumettre leur dossier et/ou obtenir des informations supplémentaires, au sujet des Termes de Reference à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : [wardipguinee@gmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com), [cdiallo@hotmail.com](mailto:cdiallo@hotmail.com), Lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00, (+224) 622 84 54 04

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes, une copie des attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;
- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

*Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous par courrier électronique ou en personne au plus tard le 12 Février 2024 à 10 heures.* [wardipguinee@gmail.com](mailto:wardipguinee@gmail.com), [cdiallo@hotmail.com](mailto:cdiallo@hotmail.com)

ou

**Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/ WARDIP)**, Commune de Ratoma ; Tel : (+224) 622 84 54 04.

Le dossier de candidature doit porter la mention « *Spécialiste Local (e) des Services Financiers Numériques* » en objet du courrier

Conakry, le 19 Janvier 2024

Le coordonnateur



**Cellou DIALLO**